

DÉCEMBRE 2017  
JANVIER 2018

BULLETIN N°8

# Bulletin Municipal de Marcenat

Meilleurs  
vœux pour  
2018

*Le mot du maire.*

Avant toute chose, en mon nom et en celui de l'équipe municipale, je tiens à vous adresser mes meilleurs vœux pour cette année 2018.

Que cette année soit pour tous, porteuse de bonheurs, de joies, de réussites professionnelles et personnelles et surtout de bonne santé.

Nous avons réservé un espace de ce bulletin aux associations de notre commune. Les nombreuses activités et organisations, pour tous les âges y sont présentées. Je profite de cette annonce pour remercier tous nos bénévoles qui consacrent de leur temps pour leurs concitoyens contribuant ainsi à la vie de notre commune. Mais je souhaite aussi que chacun prenne conscience qu'il ne suffit pas d'être « consommateur » mais aussi « acteur » impliqué pour faire fonctionner nos associations.

Je veux cette année encore adresser les remerciements à toute l'équipe de notre école. Nos enseignantes, assistantes, cantinières et conductrice du bus, toutes contribuent à la bonne réputation de notre école, autant dans les environnements scolaires que périscolaires.

Le bilan à mi-parcours du programme annoncé par « l'Equipe municipale » en 2014, fait apparaître que notre gestion communale avec les aides obtenues de l'Etat et des autres collectivités territoriales ont déjà permis la réalisation de plusieurs de nos objectifs et ce dans le respect des engagements financiers. (Voir détails page 2)

Je remercie vivement l'ensemble du personnel pour leur bonne collaboration, leur force de propositions et surtout leur capacité à s'adapter aux « urgences » et aux « conditions climatiques », et toujours dans le respect des exigences budgétaires.

En ce qui concerne la voirie, la commune s'efforce de maintenir les voies communales et les chemins ruraux dans un état correct. Il nous faut remercier ici également les « bonnes volontés » qui aident les agents communaux dans ce secteur. Poursuivant l'embellissement du cadre de vie scolaire de nos enfants, l'équipe municipale a exécuté les travaux de rénovation de la cuisine et du réfectoire. Avec le départ du Foyer de Ski de Fond de l'enceinte scolaire, nous avons entamé les travaux de rénovation qui vont permettre de dédier cet espace à la garderie.

Dès le mois de janvier vous serez visité par nos agents du recensement. Le dernier recensement qui date de 5 ans comptabilisait 532 habitants à Marcenat. J'espère que le seuil des 500 habitants sera encore atteint en 2018. Je profite de notre bulletin pour saluer les nouveaux Marcenataises et Marcenatais et leur souhaiter la bienvenue à Marcenat qu'ils ont choisi comme commune de résidence.

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et vous renouvelle mes meilleurs vœux pour 2018.

Bien à vous,

Colette PONCHET-PASSEMARD

## *Commission Communale d'Action Sociale*

En décembre, les membres de la commission des actions sociales de la Commune, se sont rendus aux domiciles des Marcenataises et Marcenatais de 80 ans et plus pour remettre les traditionnels paniers de Noël, qui sont composés exclusivement de produits achetés dans les commerces de Marcenat.

Les 50 Aînés de Marcenat attendent ces cadeaux de Noël avec curiosité et gourmandise. L'accueil réservé à la Commission est toujours fort sympathique, et cette rencontre permet également de faire le point sur des problèmes de tous les jours et de l'aide que peut apporter notre commission.

## *Informations sur les financements des réalisations en cours et à venir :*

Les programmes engagés par la commune sont inscrits au budget communal en « Investissements ». La part communale restant à charge varie de 30% à 65%. Ci-dessous la liste des Services et organismes sollicités pour la réalisation de ces différents chantiers :

- L'Aménagement de la Maison de services du Parc : l'Europe par le fonds Leader - L'Etat par la DETR - La Poste - La Communauté de Commune du Cézallier et Hautes Terres Communauté -
- L'Aménagement du Parc Construction de toilettes publiques et d'un Auvent : L'Etat par la DETR et La Région Auvergne-Rhône-Alpes -
- Les installations sportives par le CNDS (Centre National pour le Développement du Sport)
- La réfection du Mur de la Maison Tible a été financé par le Département du Cantal et la Commune de Marcenat avec l'Etablissement EHPAD « Maison Tible » de Marcenat pour la réalisation du nouveau trottoir.
- L'aménagement de la « Maison des Sports de Nature » va nous permettre d'accueillir rapidement deux de nos associations : MARCHE-NAT' Association des Sports de Nature de Marcenat et L'Association Sportive du Cézallier Le budget de la Commune avec des aides de l'Etat, (DETR et aide ministérielle) nous ont permis d'acquérir le bâtiment et d'entamer sa reconversion en assurant les gros travaux de mise aux normes (électricité - Chauffage - l'Eau et l'Assainissement), les aménagements intérieurs restent la contribution des associations qui comptent beaucoup sur les bonnes volontés.
- Le projet d'un gîte de groupe dans l'ancienne poste sera réalisé avec les aides demandées à l'Etat (DETR 2018) et La Région Auvergne-Rhône-Alpes.
- Les travaux d'aménagement du cimetière communal se sont poursuivis par la réfection du mur de séparation et la finition du pluvial Aide de l'Etat (DETR).

Merci, aux services de l'Etat et aux Collectivités Territoriales pour leurs soutiens financiers et techniques qui nous permettent ces réalisations.

## *Le déneigement*

Le déneigement des routes départementales est assuré par les services du Conseil Départemental.

La commune assure quant à elle, le déneigement de la voirie communale, des rues, des bâtiments municipaux et leurs abords directs. L'équipe des agents communaux fonctionne par compétence sur les conduites des engins et par roulement en astreinte le Week-end. La météorologie et les températures du matin conditionnent et déclenchent les interventions soit de salage et gravillonnage soit de déneigement. L'objectif est de sécuriser la circulation des véhicules comme des piétons.

Différents circuits sont organisés pour que tout le territoire de la commune soit couvert dans un laps de temps réduit et si possible permettant aux usagers de se rendre à leur travail à l'heure.

Quelques règles simples sont à respecter par tous : ne pas stationner dans les rues étroites, élaguer régulièrement les arbres et les haies en bordure de rue ou de route,..... et entretenir le trottoir le long de sa propriété.

## *Déclaration de travaux et permis de construire*

La Loi oblige de faire une déclaration de travaux ou un permis de construire pour toute construction, modification ou aménagement extérieur. Le formulaire varie en fonction des surfaces des travaux envisagés et du secteur protégé par « Les Bâtiments de France ».

Pour tout travaux d'aménagement extérieur, votre entrepreneur doit faire une DICT auprès de la Mairie (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux) – cette déclaration en amont des travaux, permet de repérer et d'éviter de casser ou détériorer les conduites d'eau, d'assainissement, EDF ou Téléphone...

De même si vos travaux doivent empiéter sur la chaussée, une déclaration soit au Conseil Départemental soit à la Mairie suivant la voie, la rue ou la route concernée est à déposer. Sans cette déclaration votre responsabilité ou celle de votre entreprise est engagée en cas de problème provoqué par une occupation du domaine public. (exemple : échafaudage, grue etc....)

## **HAUTES TERRES COMMUNAUTE**

La Loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République – la Loi NOTRe – du 7 août 2015 a prévu depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, un certain nombre de transferts de compétences des communes aux communautés de communes soit à titre obligatoire, soit à titre optionnel (HAUTES TERRES COMMUNAUTE en ce qui nous concerne) :

Compétences acquises depuis le 1/1/2017 par Hautes Terres Communauté :

- Actions de développement économique
- Collecte et traitements des déchets ménagers et assimilés
- Aménagement, entretien et gestion des aires des gens du voyage
- Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations « GEMAPI »
- Voierie communautaire (ne concerne que quelques tronçons qui étaient déjà de la compétence d'une des anciennes communautés de communes)
- Politique du logement social (mise en place prochainement d'une OPAH (opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat)
- Développement et aménagements sportifs (sentiers rando et équestre)
- Création et gestion des Maisons intercommunales des services

Compétences à acquérir dans les prochaines années :

- Aménagement de l'espace communautaire PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)
- Assainissement collectif et non collectif ainsi que la gestion des eaux pluviales (prévu au 1/1/2020)
- Gestion de l'Eau (prévu au 1/1/2020)

De plus, à la création de l'Office de Tourisme intercommunal devenu HAUTES TERRES TOURISME, la commune a conventionné pour mutualiser les moyens et installer l'accueil de notre bureau communal avec la Bibliothèque/Médiathèque. Cette mutualisation permet d'offrir des plages horaires élargies pour les deux services.

## ASSOCIATIONS DE MARCENAT

Tout au long de l'année, les associations de Marcenat font partie intégrante du paysage communal, elles contribuent à l'animation et la vie de Marcenat. Nous vous communiquons quelques activités et organisations pour 2018.

### COMITE DES FETES DE MARCENAT

- Samedi 17 février : Concours de Belote –
- Samedi 5 mai : Soirée-Concert avec repas sur réservation : « **Ricky** » sosie de Johnny Hallyday
- 14/15 juillet : Ste Athilie : Spectacle de **Kenny Show moto** (candidat à l'émission Incroyable Talent)
- Mardi 14 août : Bal populaire
- Samedi 8 septembre : Concours de Pétanque et une animation pour les enfants

### FAMILLES RURALES

Tous les jeudis après-midi ateliers variés : Informatique/cuisine/broderie/chocolat/art floral et objets divers – Tous les lundis : cours de danse – mise en place de cours de yoga (en cours)

- Spectacle « Les Bodins » au Zénith de Clermont-Fd le 18 mars
- Voyage en Bourgogne du 22 au 24 juin
- Bourse aux vêtements en Novembre
- Collecte pour la Banque Alimentaire (pour 2017 : la collecte de Marcenat s'est élevée à 105kgs, l'association remercie chaleureusement tous les « généreux participants » -

### ASSOCIATION SPORTIVE DU CEZALLIER

Après 23 éditions de cette journée du 15 Août à Marcenat, l'association souhaite vous faire part de son travail pour proposer des nouveautés dès cette année :

#### TRAILS :

- Le Trail du Chamaroux 43kms – Véritable traversée des estives du Cézallier jusqu'au sommet du Chamaroux avant de rejoindre Marcenat - Le Trail 25kms - Le Trail des Estives 12kms

**COURSE A OBSTACLES : Ecla'Boue Cé...zallier** avec l'aide de l'association des Jeunes Agriculteurs : c'est l'organisation d'un véritable parcours du combattant de 5kms environ, à faire une ou deux fois !! La tête dans la boue : courir, sauter, ramper, glisser, rien ne leur sera épargné !

**AUTRES ACTIVITES :** - La Marche (12 ou 20kms)- La Marche familiale (5 ou 7kms)- La Chevauchée, promenade à cheval sur le plateau du Cézallier - La Course VTT (25 ou 43kms) - La course pour les enfants de moins 12 ans

#### ANIMATIONS ET RESTAURATION

- Le vide-grenier tout au long de la journée - Animation musicale à St Bonnet, Landeyrat et dans les rues de Marcenat  
- Le feu d'artifice offert par le Comité des Fêtes de Marcenat - Pasta Party à midi et repas de l'Association des commerçants le soir. Cela nous promet une belle journée !!

Toutes ces organisations ne sont possibles qu'avec l'aide des « bénévoles », cette nouvelle édition avec ce relooking sportif a besoin de toutes les bonnes volontés pour en faire une grande réussite. C'est pourquoi, les responsables vous donnent rendez-vous autour d'une galette le **12 janvier à 20 heures** à la Mairie.

Inscriptions et informations, sur [fouleducezallier.com](http://fouleducezallier.com).

### CLUB DES AÎNÉS

L'association compte 45 adhérents – Le programme annuel comporte : l'organisation de 2 soirées ou après-midis dansants – Une tombola goûter – Un repas « chevreuil » - Un voyage –

### MARCHE NAT'

L'association du Foyer de ski de fond et Rando, a non seulement changé de local mais également de nom. L'association **MARCHE NAT'** est donc maintenant installée route du Cézallier et elle offre toute l'année la possibilité de pratiquer des activités de pleine nature pour tous les âges. Les pratiques sont cependant dépendantes des conditions météorologiques.

## NUMEROS UTILES

- **MAIRIE** Secrétariat 04 71 78 82 53  
3, Place de la Mairie - MARCENAT  
Ouverture ts les matins sauf Sa et Di de 8h à 12h  
et AM le Lu/Me/Ve de 13h30 à 16h30
- **ECOLE COMMUNALE** 04 71 78 82 94  
13, Place des Granges - MARCENAT
- **AGENCE POSTALE COMMUNALE** 04 71 40 95 21  
3, rue du Florac – MARCENAT  
Ouverture ts les jours sauf Di et Lu de 9h à 12h
- **OFFICE DE TOURISME** 04 71 40 72 77  
3, rue du Florac (Entrée par le Parc) - MARCENAT
- **MAISON TIBLE (EHPAD)** 04 71 78 80 22  
1, route de Condat – MARCENAT
- **Cabinet Docteur Decorde** 04 71 78 83 83  
15, Grande rue - MARCENAT

- 
- **HAUTES TERRES COMMUNAUTE** 04 71 20 22 62  
4, rue du Fbg Notre Dame 15300 MURAT
  - **DEPANNAGE ENEDIS (ex EDF)** 09 726 750 15

**BIBLIOTHEQUE/MEDIATHEQUE** 04 71 40 72 77  
(3, rue du Florac Entrée par le Parc )

### Que trouve-t-on à la Bibliothèque ?

- Numérique : 3 postes connectés à internet, un accès WI-Fi
- Des livres pour adultes et pour enfants
- Des DVD
- Des magazines

*La bibliothèque est ouverte à tous, gratuitement*

*Ouverture du Lu au Ve de 10h30 à 12h30 et de 15h à 19h  
(Hors vacances scolaires)  
Du Ma au Sa de 10h30 à 12h30 et de 15h à 19h  
(aux Vacances scolairesS)*

## NUMEROS D'URGENCE

- le **15** pour le Samu  
(à ne pas confondre avec le 115,  
qui permet de joindre le Samu  
social)

- le **17** pour la gendarmerie

- le **18 ou 112** pour les  
pompiers

**Quelles informations faut-il  
communiquer ?** Il est capital de  
donner une alerte précise aux services  
d'urgence afin d'obtenir une meilleure  
prise en charge. Indiquez-leur votre  
localisation exacte, la nature du  
problème, les risques éventuels  
encourus et l'état des victimes. Surtout,  
ne raccrochez pas tant que les  
secours ne vous ont pas invité à  
le faire. Ils pourraient avoir  
d'autres questions à vous poser.

*Ces numéros ne sont  
évidemment à contacter qu'en  
cas d'urgence. En abuser est  
d'ailleurs puni par la loi.*

## CONTRAT DECHETS ECONOMIE CIRCULAIRE

Le bilan positif, de la collecte des  
textiles et « journée réemploi »  
auxquelles MARCENAT et 11 autres  
communes ont participé, s'élève à  
**2.23 tonnes.**

Les partenaires du réemploi sont :  
AICV – EMMAUS – LE RELAIS – Les  
équipes SAINT-VINCENT –  
CREATELIER – CANTAL Laine et Fil –  
le RERS – l'ECOMUSEE de la  
Margeride-

La cantine de notre école participe  
également à une autre action de « lutte  
contre le gaspillage ». Cette  
campagne a débuté en janvier 2017 et  
se poursuit sous différentes formes.  
Les élèves sont très impliqués dans ce  
programme comme dans 23 autres  
cantines communales.



## **Communiqué : Cézallier bio : Hautes Terres communauté et l'Agglo Pays d'Issoire se mobilisent pour accompagner leurs agriculteurs vers la bio**

Les agriculteurs sont aujourd'hui particulièrement touchés par une conjoncture économique difficile, et contraints par des modèles d'organisation des filières qui ne leur permettent souvent plus de dégager des marges suffisantes pour envisager sereinement le maintien de leur activité sur le long terme. Cette situation impacte tout particulièrement les agriculteurs du Cézallier, qui représentent pourtant l'activité économique principale de ce territoire, ainsi qu'une grande richesse patrimoniale.

Afin d'enrayer le déclin économique et démographique du Cézallier, Hautes Terres Communauté et l'Agglo Pays d'Issoire ont souhaité trouver un moyen de valoriser et redynamiser cette agriculture tout en préservant le côté extensif et qualitatif (AOP, valorisation de l'herbe et des estives, ...). L'agriculture bio est le mode production qui répond à ces besoins.

Le projet « Cézallier bio » a alors vu le jour en juillet 2016 et comporte 3 axes principaux :

- Le développement des productions bio en lien avec les acteurs agricoles du territoire : accompagnement à la conversion vers la bio ; accompagnement à l'installation en bio sur le territoire ; suivi et informations aux producteurs bio ou en conversion déjà en place, ...
- La création, structuration et dynamisation des filières bio sur le territoire, surtout en bovins lait et viande, principales productions du territoire, à la fois en volumes, en occupation des sols, et en nombre d'agriculteurs concernés.
- La sensibilisation à la bio des habitants, élus, enfants et touristes du territoire afin de créer une demande plus importante et motiver ainsi les producteurs à la bio.

Sur les anciennes communautés de communes du Pays de Massiac, du Cézallier et de Ardes Communauté, et animé par Coralie Pireyre, le projet propose un appui pour répondre aux questions techniques, commerciales et réglementaires des agriculteurs lors de rencontres individuelles ou collectives, bénéficier d'un appui pour la recherche de foncier en vue d'une installation en bio, ou encore être mis en contact avec les bons interlocuteurs (Chambres d'agriculture, Bio 15 et Bio 63, opérateurs économiques...).

« Cézallier bio » porte aussi une ambition profonde, celle de favoriser une plus grande autonomie des agriculteurs et de leur permettre de dégager des revenus plus décents tout en étant en accord avec leurs valeurs et leur environnement. Ainsi, un projet autour de la transformation collective en lait bio par les producteurs est en train d'émerger. Coralie répondra à tous les producteurs intéressés ou tout simplement curieux d'en savoir plus à ce sujet.

Qu'il s'agisse d'une simple demande d'information ou d'un projet de reconversion déjà mûr, les agriculteurs disposent désormais d'un relai local de proximité, en la personne de Coralie Pireyre, animatrice du projet « Cézallier, vers un territoire bio-exemplaire ». Avis aux intéressés qui peuvent dès à présent la contacter.

Contact : Coralie Pireyre (04 73 55 94 56 / [coralie.pireyre@capissoire.fr](mailto:coralie.pireyre@capissoire.fr)).